

Image not found or type unknown



Vente d une maison et retraction du vendeur

Par **parfait**, le **24/05/2010** à **20:59**

Bonjour, je suis signe un mandat simple de vente avec un notaire, depuis le debut j ai n etais pas d accord avec le prix, j ete en conflit dans mon mariage et ont a decide de vendre la maison le notaire a trouve un acheteur, que a fais un offre que correspond au prix de mandat aujourd'hui ont s arrange avec mon marie, et ont ne souhaitons plus vendre la maison ma question est: si un vendeur a t il le droit de se retracter ?????? j ai recu la lettre du notaire pour signe le compromis de vente, je suis allez les acheteurs aussi, mais personne na signe pour l instant! le notaire nous a concoque en disssand que ont ete oublige de vende. je voulez savoir si dans le code civil as un aerticle que defend le vendeur??? merci de votre reponse